

LE FIL D'ACTUALITÉS

1^{er} TRIMESTRE 2024 - DONNÉES AU 31 MARS
VALIDE DU 1^{er} AVRIL AU 30 JUIN 2024

N° 21

**CORUM
BUTLER**
ENTREPRISES
2029

**LA VISIBILITÉ GRÂCE
AUX OBLIGATIONS**



LE FONCTIONNEMENT D'UNE OBLIGATION

• COMMENT UNE ENTREPRISE PEUT-ELLE SE FINANCER SANS PASSER PAR SA BANQUE ? GRÂCE AUX OBLIGATIONS



Pour financer ses projets, elle propose un emprunt auprès de nombreux investisseurs. Cette dette est fractionnée en plusieurs parts : les « obligations ».

En contrepartie du montant prêté, elle verse périodiquement des intérêts (ou des « coupons ») à ces différents investisseurs.

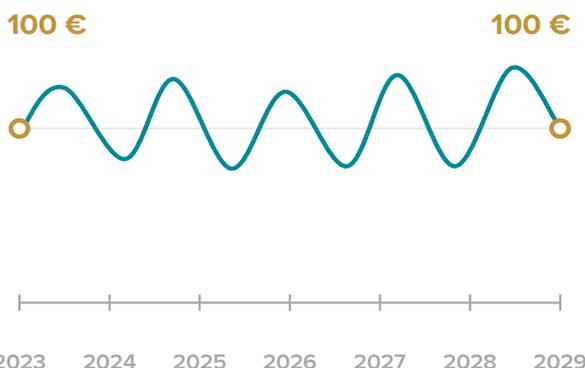
Elle s'engage à rembourser le montant emprunté (ou la « valeur » de l'obligation) aux investisseurs à une date définie à l'avance*.

• EN TANT QU'INVESTISSEUR, QUEL EST LE POINT FORT DE L'OBLIGATION ? LA VISIBILITÉ !

JE SAIS QUEL MONTANT L'ENTREPRISE DOIT ME REMBOURSER*

Lors de l'emprunt, une obligation a généralement une valeur de 100 €. C'est aussi le montant qui doit m'être remboursé à la fin de l'emprunt.

Je peux revendre cette obligation avant son remboursement. Cette valeur évolue selon le risque* estimé par les investisseurs.

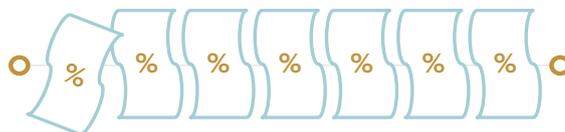


+

JE SAIS QUEL INTÉRÊT L'ENTREPRISE DOIT ME VERSER*

Le coupon correspond au taux d'intérêt que me verse régulièrement l'entreprise en contrepartie de l'argent prêté (généralement tous les ans).

C'est la condition à laquelle j'accepte de financer les projets de l'entreprise. Plus le risque* de l'obligation est élevé, plus ce coupon est important.



=

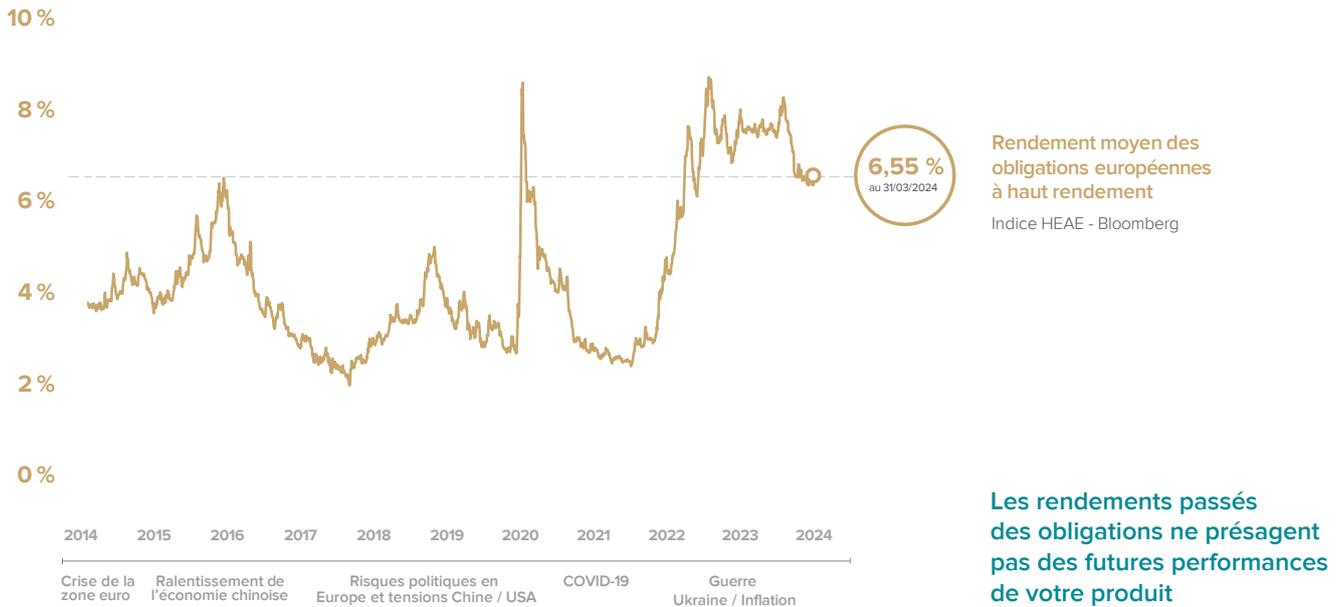


JE DISPOSE AINSI D'UNE BONNE VISIBILITÉ SUR L'ÉPARGNE QUE J'AI INVESTIE

* Une entreprise pourrait rencontrer des difficultés financières et ne pas pouvoir rembourser l'emprunt ou verser les intérêts.

LE CONTEXTE FAVORABLE POUR LES OBLIGATIONS

- DES OBLIGATIONS QUI OFFRENT UN NIVEAU DE RÉMUNÉRATION TRÈS INTÉRESSANT !



- POURQUOI DES RENDEMENTS AUSSI ÉLEVÉS ? L'EXEMPLE DE L'ENTREPRISE « AVIS »

Vous l'avez constaté au supermarché, les derniers mois ont été marqués par une forte hausse des prix. Pour freiner cette inflation, les taux d'intérêt ont augmenté. Ce contexte touche également les entreprises qui, pour emprunter, doivent accepter de payer des intérêts plus élevés. **En conséquence, leur prêter votre épargne grâce aux obligations est mieux rémunéré !**

UNE HAUSSE DU « TAUX SANS RISQUE »

Imaginez un prêt pour lequel vous êtes certain d'être remboursé : le taux sans risque est celui qui s'appliquerait à cet emprunt. Par usage, ce taux est celui auquel emprunte l'État allemand. Pourquoi ? Car son économie est considérée comme la plus solide en Europe !

+

UNE HAUSSE DE « LA PRIME DE RISQUE »



Prêter de l'argent à une entreprise qui loue des véhicules ne présente pas le même risque que de prêter à l'État allemand. Comme l'entreprise n'offre pas les mêmes garanties pour rembourser son emprunt, il est normal que votre prise de risque soit mieux rémunérée !

=

UNE HAUSSE DU « RENDEMENT » DE L'OBLIGATION



2,36 %



+

4,80 %



=

7,16 %

NON GARANTI

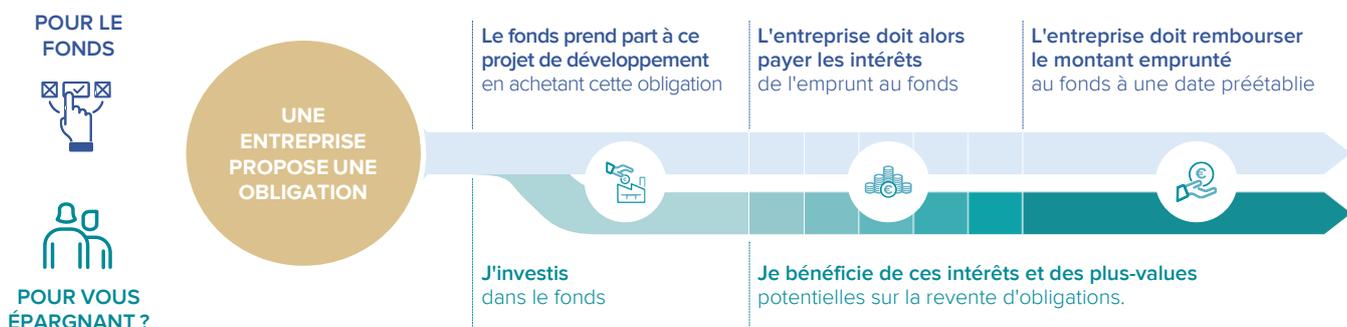
Chiffres au 31/03/2024. Bloomberg

COMMENT VOUS FAIRE **PROFITER DU CONTEXTE**

- **LE CONTEXTE EST PROPICE, COMMENT EN PROFITER ? GRÂCE AU « FONDS OBLIGATIONS »**



- **QUEL FONCTIONNEMENT :**



- **COMMENT EST CALCULÉE LA PERFORMANCE DU FONDS ?**



Parce qu'il regroupe des centaines d'épargnants, le produit est découpé en parts. Ces parts ont une valeur qui évolue en fonction du prix des obligations, des intérêts et des frais perçus pour rémunérer la gestion.

La performance correspond à l'évolution de cette valeur sur une période. Pour réaliser une performance de 5 % (non garanti), la part d'un fonds devra par exemple passer de 100 à 105 € entre les années N et N+1.

- **LE SAVOIR-FAIRE CORUM : LES OBLIGATIONS EUROPÉENNES « À HAUT RENDEMENT »**

Votre fonds investit dans des obligations proposées par plus de 350 entreprises, dont beaucoup de votre quotidien⁽¹⁾.

Ce produit d'épargne rencontre un grand succès auprès des entreprises et investisseurs depuis les années 2000 !



Univers des obligations européennes à haut rendement⁽²⁾



Sources : (1) J.P. Morgan. Liste des entreprises au 31/03/2024 ; (2) ICE BofA Euro H.Y. Constrained Index / (Source : Bloomberg).

Ces exemples ne constituent pas un engagement quant aux futurs investissements effectués dans les obligations émises par les entreprises.

CORUM BUTLER

ENTREPRISES 2029

Ce produit investit dans des obligations à haut rendement présentant un caractère spéculatif comparé aux obligations d'État : une recherche de rendement plus important contre un risque plus élevé. CORUM Butler Entreprises 2029 n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps car les obligations sont soumises aux évolutions et aux aléas des marchés.

Grâce à des entreprises soigneusement sélectionnées, CORUM Butler Entreprises 2029 a de nouveau pu tirer parti du contexte propice pour les obligations. Il réalise un premier trimestre en ligne avec son objectif de performance.

Alexis Trigaut, Directeur commercial Vie et retraite



• NOTRE ENGAGEMENT : VOUS PROPOSER UN PRODUIT D'ÉPARGNE CLAIR ET LISIBLE

Il existe plusieurs types de fonds composés d'obligations. Dans la plupart des cas, celles-ci sont achetées ou vendues en fonction des opportunités. D'autres produits sont dits « datés » : leur durée de vie est déterminée dès la création. C'est le cas de CORUM Butler Entreprises 2029 qui investit dans des obligations devant être remboursées ou revendues avant fin 2029. **À la fermeture du fonds, l'épargne de votre contrat sera réinvestie (sans frais) dans un produit présentant un risque limité.**



• NOTRE OBJECTIF : VOUS FAIRE PROFITER D'UN CONTEXTE INÉDIT POUR LES OBLIGATIONS !

	Nous connaissons le point de départ !	Dans un contexte offrant des rendements attractifs, votre fonds vous permet de profiter d'un point d'entrée intéressant.
	Nous connaissons l'horizon d'investissement de CORUM Butler Entreprises 2029	En conservant jusqu'au terme les obligations choisies et en gérant correctement le risque, le fonds vous offre de la visibilité sur ce que votre investissement rapportera jusqu'en décembre 2029.

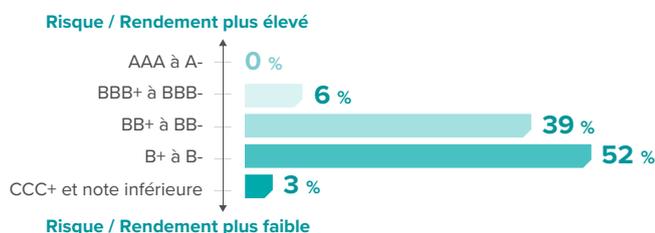
11,16 %	10,89 %
Performance des 12 derniers mois de la part capitalisant les intérêts	Performance des 12 derniers mois de la part distribuant les intérêts
Calculée du 31/03/2023 au 28/03/2024 ⁽¹⁾	Calculée du 31/03/2023 au 28/03/2024 ⁽¹⁾

Les performances passées ne présagent pas des performances futures

⁽¹⁾ La performance d'un fonds correspond à l'évolution de la valeur de sa part sur une période donnée, nette de frais de gestion et de souscription. Source Bloomberg.

LES SPÉCIFICITÉS ET LES RISQUES

• LA RÉPARTITION DES NOTATIONS DES OBLIGATIONS DETENUES PAR CORUM BUTLER ENTREPRISES 2029



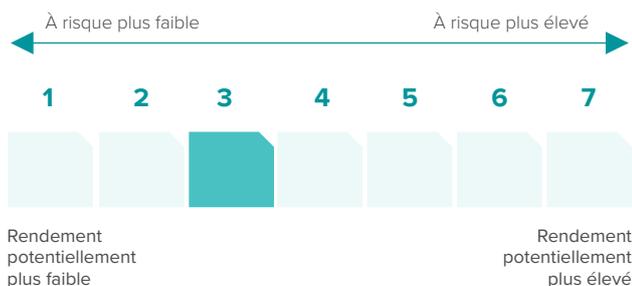
Au 31/03/2024. En pourcentage de la valeur de part de CORUM Butler Entreprises 2029

Pour mesurer le risque d'une obligation, une agence indépendante lui attribue une « notation de crédit ». Cela permet d'évaluer la solidité financière d'une entreprise et sa capacité à rembourser son emprunt. Les obligations sont ensuite regroupées en deux catégories :

La catégorie du « haut rendement » (de BB+ à CCC-) sur laquelle CORUM Butler Entreprises 2029 se positionne et qui, en contrepartie d'un risque plus élevé, offre de meilleures perspectives de rendement potentiel.

La catégorie du « faible rendement » ou « Investment grade » (de AAA à BBB-) où le risque de crédit sera le plus faible, mais avec un rendement potentiel plus bas.

• L'ÉCHELLE DE RISQUE DE CORUM BUTLER ENTREPRISES 2029



La catégorie de risque de CORUM Butler Entreprises 2029 est de 3/7, au 31/03/2024, car la valeur de ce produit a tendance à moyennement varier. Cette échelle vous permet d'avoir un aperçu des risques auxquels vous vous exposez en investissant dans le fonds.

Cette catégorie de risque peut évoluer dans le temps. Il est également important de noter que certains risques ne sont pas pris en compte dans cette échelle et que votre investissement initial n'est pas garanti.

• LES RISQUES DES FONDS COMPOSÉS D'OBLIGATIONS À HAUT RENDEMENT

Les risques présentés peuvent entraîner une baisse de la valeur de la part de CORUM Butler Entreprises 2029



Risque de perte en capital : Lors d'un investissement dans ce type de produit, le capital n'est pas garanti. Les investisseurs peuvent ne pas retrouver la valeur de leur placement. L'investissement dans CORUM Butler Entreprises 2029 peut ne pas convenir à des investisseurs envisageant de retirer leur épargne dans un délai inférieur à 5 ans.



Risque de crédit : Ce risque correspond au fait qu'une entreprise ne respecte pas son engagement : payer les intérêts ou rembourser son emprunt à la date convenue.



Risque de taux : Les taux d'intérêt ont un impact sur l'attractivité des obligations. Une obligation peut notamment perdre de la valeur lorsque les taux montent.



Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie correspond au fait qu'un investisseur ne puisse pas tenir ses engagements et soit amené à une défaillance de paiement.



Risque de liquidité : En cas de tension, le prix des obligations peut varier. En cas de difficulté pour trouver des acheteurs, elles peuvent perdre de la valeur.



Risque des obligations à haut rendement : Cet univers regroupe des obligations dont la notation de crédit est inférieure à BBB-. Celles-ci présentent un caractère spéculatif par rapport aux obligations mieux notées, ainsi qu'un risque de défaut de paiement plus importants. En contrepartie, elles viseront un rendement plus élevé.

Par exemple, en décembre 2023, les obligations avec une notation AAA (catégorie la plus sûre, à laquelle l'État allemand appartient) délivraient un rendement proche de 2,8 %, tandis que celles notées BB (comme celles proposées par Renault) offraient plus de 5,3 % (Source : Bloomberg).

LES OBLIGATIONS SÉLECTIONNÉES

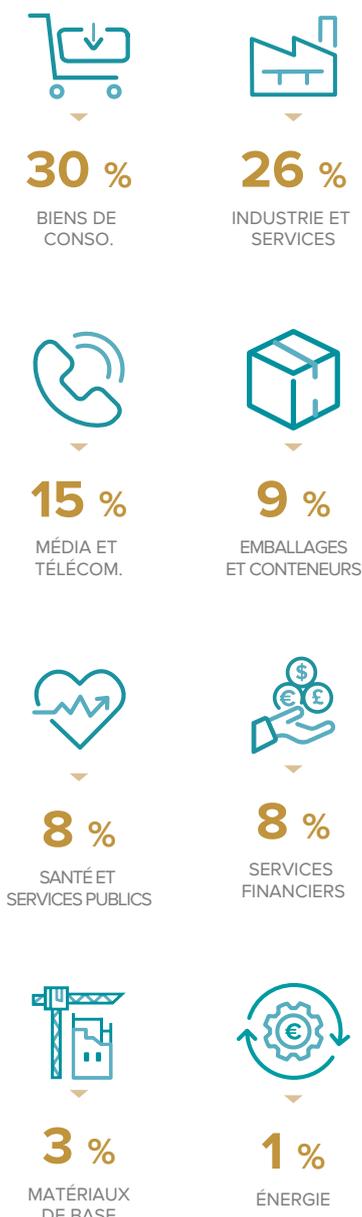
au 31/03/2024 (Source : Bloomberg / groupe CORUM)

LES CHIFFRES CLÉS DE CORUM BUTLER ENTREPRISES 2029 EN UN COUP D'OEIL

95 millions €	134	0,99 €	119,97 €	100,94 €
Épargne gérée	Nombre d'entreprises financées	Montant trimestriel brut distribué par part	Prix de la part capitalisant les intérêts	Prix de la part distribuant les intérêts

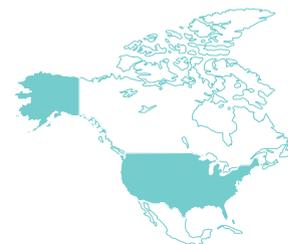
RÉPARTITION TYPOLOGIQUE

% de la valeur de part



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

% de la valeur de part



CORUM Butler Entreprises 2029 peut comporter une part d'investissement en dehors de la zone euro, avec des entreprises (par exemple américaines) qui trouvent dans les obligations à haut rendement une source de financement pour leurs filiales européennes.

Les obligations présentées ne constituent pas un engagement des futurs investissements du fonds. Ils ne présagent pas non plus de ses futures performances. Les investissements sont réalisés dans les obligations proposées par les entreprises. Certaines obligations offrent un rendement inférieur à ceux présentés. Les chiffres sont valables au 31/03/2024.

LES ENTREPRISES FINANCÉES



Rendement de
l'obligation au 31/03/24
(non garanti)

6,65 %

Remboursement
de l'emprunt

2027

BURGER KING

Seulement quelques minutes pour manger ? Le montant prêté permet notamment de rénover et de transformer tous les établissements Quick en restaurants Burger King.

Comment Burger King fera-t-il tenir 70 bougies sur un Whopper®, son mythique hamburger ? Le frère ennemi de McDonald's voit en effet le jour en 1954, lorsque deux camarades d'université ouvrent une franchise de fast food à Miami... justement inspirée par le modèle de McDonald's ! L'enseigne porte alors le nom d'Insta Burger King, en référence à « l'Insta-Broiler », un four adapté à la cuisson des sandwiches. En 1959, lorsque la chaîne dont ils sont franchisés rencontre des problèmes financiers, McLamore et Edgerton rachètent les droits d'exploitation et renomment l'enseigne « Burger King ». C'est le début de l'expansion, aux Etats-Unis puis à l'international, avec un premier restaurant à Puerto Rico en 1963. En 1980, la marque débarque en France, puis quitte l'Hexagone 17 ans plus tard faute de s'imposer face à une concurrence acharnée, avant son retour fracassant en 2013... accueillie par d'interminables files d'attente au restaurant de Saint-Lazare ! Burger King compte aujourd'hui près de 500 points de vente en France, pour un chiffre d'affaires approchant 600 millions d'euros. L'ingrédient qui lui donne tout son piquant ? Des campagnes de communication innovantes et pleines d'humour... qui ne se privent pas d'égratigner les concurrents !



Rendement de
l'obligation au 31/03/24
(non garanti)

5,45 %

Remboursement
de l'emprunt

2029

BANIJAY

Après Koh Lanta, MasterChef ou encore Peaky Blinders, votre épargne permet notamment à Banijay de lancer de nouveaux formats de contenus et d'acquérir de nouvelles sociétés !

« Toujours plus loin, toujours plus haut, toujours plus fort ! ». Telle pourrait être la devise de Banijay Group, société de production et de distribution de contenus audiovisuels fondée en 2008. Et si vous connaissez ce slogan, c'est peut-être par passion des Jeux olympiques, mais plus sûrement parce que vous êtes fan d'une émission phare du groupe Banijay : Fort Boyard ! L'empire Banijay, c'est le regroupement de plus de 130 sociétés de production, en France puis à l'international, parmi lesquelles Endemol qui avait créé l'événement au début des années 2000 en produisant entre autres Loft Story... A force de rachats, Banijay est aujourd'hui un géant du Paysage Audiovisuel Français. Depuis 2016, le Groupe s'impose même comme la plus grande société indépendante de production et de distribution au monde. A son actif, plus d'une centaine d'émissions, avec un catalogue à faire pâlir les magnats des médias : Koh Lanta, MasterChef, Star Academy, Taratata, Touche pas à mon poste, la Roue de la Fortune, N'oubliez pas les paroles, l'Île de la tentation, mais aussi des séries comme Peaky Blinders, ou encore « 28 minutes », le journal d'Arte... Nul besoin de « collier d'immunité » : avec une telle force de frappe, Banijay semble préservé de « l'irrévocable sentence » des audiences télé !

- **QUELQUES AUTRES ENTREPRISES FINANCÉES PAR CORUM BUTLER ENTREPRISES 2029** (Source : CORUM au 31/03/24)



FORD (Automobiles)

Rendement : **4,03 %**
non garanti



LA FNAC (Loisirs)

Rendement : **5,01 %**
non garanti

L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES

Composition de l'équipe au 31/03/2024,
susceptible d'évoluer dans le temps.

- **15 SPÉCIALISTES AU SERVICE DE 5 PRODUITS**

Les produits de la gamme bénéficient du savoir-faire de quinze personnes. Parmi eux, le groupe CORUM peut notamment s'appuyer sur une équipe de quatre spécialistes des obligations européennes à haut rendement. Leur connaissance des différents secteurs d'activité sont importantes pour choisir les entreprises.

Cela leur permet de sélectionner les obligations avec anticipation et réactivité !



Laurent Kenigswald
Télécommunications,
médias, distribution,
gaming, commerce



Cyril Furtak
Transports, papiers,
emballages, loisirs,
automobile, services



Olivier de Parcevaux
Matières premières et
chimiques, immobilier,
énergies, pharmacie



Cédric Poivre
Environnement,
société,
gouvernance



Ce document est une communication marketing et ne doit pas être considéré comme un conseil en investissement.

CORUM Entreprises est une SICAV de droit français agréée par l'AMF le 07/08/2018, dont le premier compartiment est l'OPCVM nourricier CORUM Butler Entreprises 2029. CORUM Butler Entreprises 2029 est investi en parts du fonds maître de droit irlandais CORUM Butler Entreprises Fund. Le compartiment CORUM Butler Entreprises 2029 est géré par la société de gestion de portefeuille CORUM Butler Asset Management Ltd (Dublin) agréée par la Banque Centrale d'Irlande (numéro C176313) et bénéficiant du passeport européen délivré le 17/05/2019. La gestion financière est sous-déléguée à la société Butler Investment Managers Limited (Londres) agréée par la Financial Conduct Authority (numéro 477024).

CORUM Asset Management, commercialisateur de CORUM Butler Entreprises 2029, est une société de Gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP - 1100012 le 14 avril 2011, agrément AIFM en date du 10 juillet 2014 au titre de la directive 2011/61/UE. SAS au capital de 600 000 € - RCS Paris n° 531 636 546.

Avertissements

CORUM Butler Entreprises 2029 permet d'investir sur le marché européen des obligations à haut rendement et de générer des intérêts potentiels sur les sommes prêtées aux entreprises. Ces obligations à haut rendement présentent un caractère spéculatif comparé aux « obligations d'État » : une recherche d'un rendement plus important en contrepartie d'un risque plus élevé. Nous vous rappelons que CORUM Butler Entreprises 2029 n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital. Nous attirons également votre attention sur le fait que les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps car les investissements constituant le portefeuille de CORUM Butler Entreprises 2029 sont soumis aux évolutions et aléas des marchés. Nous vous recommandons de consulter, avant toute décision d'investissement, les documents réglementaires des fonds (document d'information clé pour l'investisseur, prospectus, dernier rapport annuel) dans lesquels sont décrits les risques liés à l'investissement et disponibles sur le site www.corum.fr/nos-fonds-obligataires/corum-butler-entreprises-2029/documentation.

CORUM Butler Entreprises 2029 s'adresse en particulier aux investisseurs personnes physiques, et aux personnes morales recherchant :

- Un investissement dans un produit composé d'obligations ;
- Dont le niveau de risque est de 3, conformément à son univers d'investissement constitué d'obligations émises en euros par des entreprises européennes et notées entre BB+ à CCC- ; CORUM Butler Entreprises 2029 peut être soumis à des risques de crédit et de contrepartie liés à l'investissement dans ces obligations.
- Aucune garantie du capital investi ;
- Un horizon de placement compris entre 5 et 7 ans ;
- Ne s'adressant pas aux investisseurs personnes physiques ou morales résidant aux États-Unis ou présentant des signes d'américanité.

Informations générales

CORUM Butler Entreprises 2029 est le compartiment de la SICAV CORUM Entreprises, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) de droit français dont la société de gestion est CORUM Butler Asset Management. Le sous-dégataire de la gestion financière est Butler Investment Managers Limited, le dépositaire est CACEIS Bank, et le distributeur et centralisateur des ordres est CORUM Asset Management. Les parts sont détenues en nominal pur. La durée de placement recommandée dans CORUM Butler Entreprises 2029 est de 5 à 7 ans. L'échéance du fonds interviendra le 31/12/2029. Il existe deux types de parts : les parts de distribution (D), dont les revenus potentiels seront distribués mensuellement, les parts de capitalisation (C), dont les revenus potentiels ne seront pas distribués mais capitalisés dans un objectif de plus-value. La SICAV est domiciliée au 1 rue Euler 75008 Paris. L'objectif est de maximiser le taux de rendement à long terme en investissant dans des titres de créance et instruments financiers de taux assimilés à haut rendement. Les risques liés à ce produit sont : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de crédit, risque de liquidité, risque de valorisation et un certain nombre de risques liés aux instruments en portefeuille. CORUM Butler Entreprises 2029 est une SICAV nourricière de droit français agréée par l'AMF le 15 janvier 2023. La SICAV nourricière est gérée par la société de gestion de portefeuille CORUM Butler Asset Management (Dublin) agréée par la Banque Centrale d'Irlande (numéro C176313) et bénéficiant du passeport européen délivré le 17/05/2019. La gestion financière est sous-déléguée à la société Butler Investment Managers Limited (Londres) agréée par la Financial Conduct Authority (numéro 477024).

Conditions de souscription - Fermeture des souscriptions

Les frais de souscription sont de 5 % TTI (toutes taxes incluses), le montant maximum des frais courants, incluant les frais indirects de l'OPCVM maître, est de 1 % TTC. Le fonds est valorisé tous les jours ouvrables. Un jour ouvrable est un jour d'ouverture des banques en Irlande et au Royaume-Uni. Le fonds est désormais fermé aux nouvelles souscriptions.

Modalités de rachat des parts

Il n'y a pas de frais de sortie. Les demandes de rachat sont reçues tous les jours et centralisées par CORUM Asset Management chaque jour de transaction, soit en J-1, avant 11 heures et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les demandes reçues après cette heure seront automatiquement placées pour le prochain jour de transaction.

Fiscalité

Chaque investisseur devra vérifier, le cas échéant auprès de son conseil, les dispositions qui lui sont applicables en fonction de sa situation personnelle. L'OPCVM maître n'étant pas établi dans le même État membre que l'OPCVM nourricier, cette situation pourrait avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé à l'OPCVM nourricier. Les informations qui suivent sont communiquées en fonction des dispositions applicables à la date de rédaction de ce document et sous réserve de toute modification législative ultérieure. La SICAV est un OPCVM "à compartiments" disposant d'une personnalité juridique distincte de celle de ses actionnaires. En application de l'article 208, 1° bis A du Code général des impôts (« CGI »), cette dernière est exonérée d'impôt sur les sociétés en France sur les bénéfices réalisés dans le cadre de son objet légal.

A) Actionnaires détenant des « actions de distribution »

Le compartiment procédera au couponnage des revenus potentiels et à leur ventilation selon leur nature et leur origine. Les actionnaires personnes physiques résidentes fiscales de France seront imposables, lors de la distribution par le compartiment ou de la cession ou du rachat des actions du compartiment, à la flat tax au taux de 30 % (sauf option pour une imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu) ainsi que, le cas échéant, à la contribution exceptionnelle sur les hauts de revenus (taux de 3 % ou de 4 %). Les actionnaires personnes physiques non résidentes fiscales de France ne seront pas imposables en France sur les revenus étrangers potentiels distribués par le compartiment. En application des conventions fiscales internationales, ces personnes seront, le cas échéant, soumises à l'impôt en France, au taux de 12,8 %, sur les plus-values réalisées lors des cessions de parts. Les actionnaires personnes morales seront assujettis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun (i) sur l'écart d'évaluation des parts du compartiment constaté à la clôture de l'exercice et (ii) sur les revenus potentiels distribués par le compartiment. Lors de la cession ou du rachat des parts du compartiment, la plus ou moins-value réalisée sera comprise dans le résultat de la société. La plus ou moins-value sera déterminée par différence entre le prix de cession ou de rachat et le prix d'acquisition des parts, corrigé du montant des écarts de valeur liquidative antérieurement imposés ou déduits. L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que la SICAV pourra être amenée à supporter, à l'étranger, une fiscalité sur les placements qu'elle y effectue, selon les modalités d'imposition de l'état de la source. L'impôt dû à l'étranger par la SICAV ne pourra pas venir en déduction de l'impôt dû en France par les actionnaires.

B) Actionnaires détenant des « actions de capitalisation »

Les actionnaires ne seront imposés que sur les plus-values réalisées lors des cessions ou des rachats de parts. Les modalités d'imposition varient selon la qualité de l'actionnaire et son lieu de résidence, conformément aux règles précédemment rappelées.

Vie sociale

Le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur, ainsi que l'historique de valeur liquidative de votre société sont disponibles gratuitement sur le site internet : www.corum.fr/nos-fonds-obligataires/corum-butler-entreprises-2029/documentation. Tout changement d'adresse postale, de domiciliation bancaire, d'option ou de statut fiscal, ou autre, doit être adressé à CORUM Asset Management dans les meilleurs délais, accompagné des pièces justificatives nécessaires.

Rendement escompté à l'acquisition des obligations

Le rendement escompté à l'acquisition correspond, à une certaine date, à ce qu'une obligation rapporterait au fonds. Ce rendement n'est pas garanti, au regard notamment des risques de taux, de crédit, de contrepartie, de change et du fait que l'obligation pourrait être revendue avant son remboursement par l'équipe.



**PROFITEZ DE LA
VISIBILITÉ DE**

**CORUM
BUTLER
ENTREPRISES
2029**

**ET CONTRIBUEZ AU
DÉVELOPPEMENT DE VOS
ENTREPRISES PRÉFÉRÉES
GRÂCE AUX OBLIGATIONS**

**Restez
connectés
avec nous**

CORUM

www.corum.fr 01 53 75 43 92